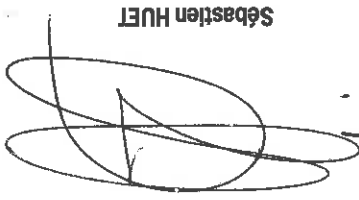





Yves LLOBELL

AGM AUDIT LEGAL



François CARREGA

Sébastien HUËT

ERNST & YOUNG et Autres

Les Commissaires aux Comptes

Dijon et Neully-sur-Seine, le 6 avril 2011

Sur la base de notre audit des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2010, nous certifions que le montant global des rémunérations versées au personnes les mieux rémunérées déterminé par la société, figurant sur le document ci-joint et s'élevant à 1 638 728 €, est exact et concorde avec les sommes inscrites à ce titre en comptabilité.

Attestation des commissaires aux comptes sur le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées

Les Nouveaux Constructeurs S.A.  
Exercice clos le 31 décembre 2010

AGM AUDIT LEGAL  
7, rue Marguerite-Yourcenar  
21000 Dijon  
S.A.S. au capital de € 46.500

ERNST & YOUNG et Autres  
41, rue Ybry  
92576 Neully-sur-Seine Cedex  
S.A.S. à capital variable  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles